



16ème législature

Question N° : 18577	De M. Florian Chauche (Non inscrit - Territoire de Belfort)	Question écrite
Ministère interrogé > Justice		Ministère attributaire > Justice
Rubrique > lieux de privation de liberté	Tête d'analyse > Halte à l'épuisement du personnel pénitentiaire	Analyse > Halte à l'épuisement du personnel pénitentiaire.
Question publiée au JO le : 11/06/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Florian Chauche alerte M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la souffrance et l'épuisement au travail en milieu carcéral. Actuellement, le nombre considérable de postes vacants parmi le personnel de surveillance, avec 1 000 postes non pourvus, compromet la sécurité et le bien-être, tant des détenus que du personnel pénitentiaire. Malgré des salaires relativement attractifs, de nombreux surveillants abandonnent leur poste en raison de conditions de travail extrêmement difficiles. Les personnels pénitentiaires doivent gérer des situations de tension et de violence, tout en assurant des missions de surveillance, d'accompagnement et de réhabilitation des détenus, dont la population ne cesse de croître. Cette surcharge de travail entraîne un épuisement professionnel et une exposition aux risques psychosociaux. Les conditions de détention des prisonniers ne sont pas moins préoccupantes. La surpopulation carcérale, a atteint un nouveau record le 1er mai 2024 avec 77 647 personnes incarcérées en France. La vétusté des infrastructures et le manque d'activités réhabilitatives contribuent à un environnement peu propice à la réinsertion. Cette réalité accroît le risque d'incidents graves, mettant à la fois en danger la vie des détenus et celle du personnel pénitentiaire. L'attaque du fourgon pénitentiaire le 14 mai 2024 dans l'Eure, ayant causé la mort de deux agents pénitentiaires ainsi que trois blessés, est le signal d'alerte de cette carence en sécurité et en moyens. En réaction, l'intersyndicale a appelé à bloquer les prisons françaises à la mémoire des victimes et pour réclamer plus de moyens et des actions afin de protéger une profession à risques. Des milliers d'agents pénitentiaires se sont mobilisés partout en France dans le cadre de l'opération « prisons mortes » pour dénoncer l'insécurité et la précarité de leurs conditions de travail et réclamer des changements immédiats. M. le député demande donc à M. le ministre quelles mesures concrètes sont envisagées pour répondre à la souffrance et à l'épuisement professionnel des personnels pénitentiaires, exacerbés par la surpopulation carcérale. Comment envisage-t-il de revaloriser le métier de surveillant pénitentiaire et ainsi combler les postes vacants ? Enfin, il souhaite savoir quels moyens supplémentaires seront alloués pour protéger ces professions à risques.